n° 13 JANVIER 2026

Le magazine d'information de la
Communauté de communes des Loges

Les Loges & Vous



DES SERVICES, DES AGENTS,

à votre disposition

Communauté de communes des Loges

DANS CE NUMÉRO

02 L'édito du Président

03 Piloter la collectivité au quotidien

04 Les coulisses du bon fonctionnement

05 Accompagner les acteurs du territoire

06 Orienter les familles

07 Des espaces pour le sport et le bien-être

08 Construire l'avenir du territoire

09 Entretenir et valoriser le patrimoine

10 Gérer les moyens pour servir l'action publique

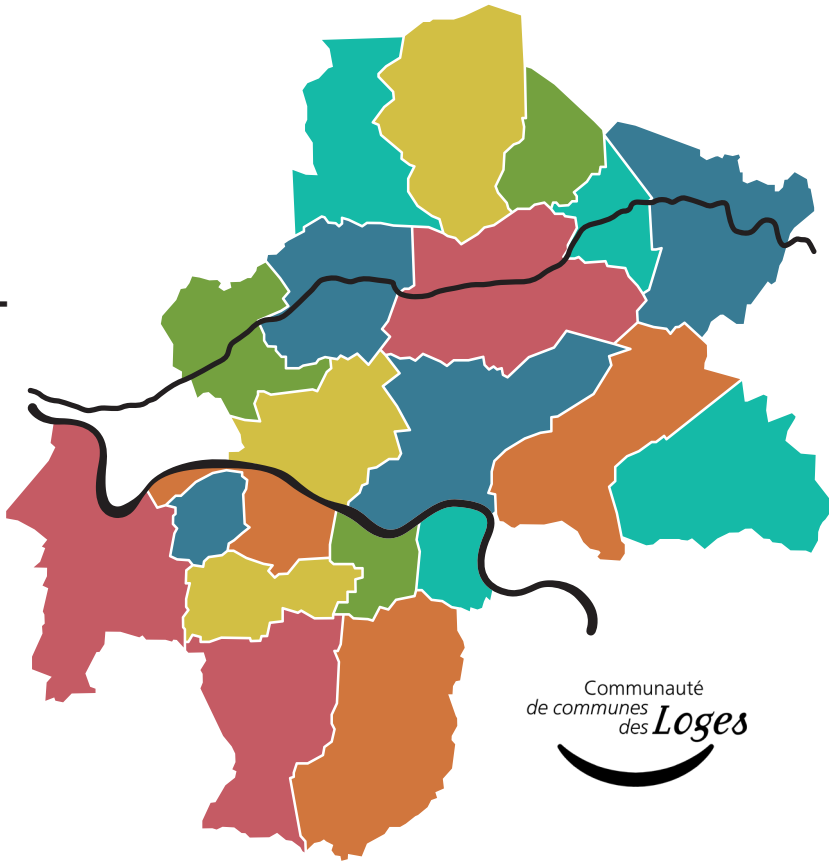
11 Aménager et entretenir les routes

12 Faire rayonner notre territoire

13 Préserver l'eau et le territoire

14 Faciliter la mobilité et réduire l'impact sur l'environnement

15 Informer, moderniser, mutualiser



Communauté de communes des Loges

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Frédéric MURA - Président

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En ce début d'année 2026, je souhaite tout d'abord adresser mes meilleurs vœux à chacun d'entre vous. Santé, bonheur et réussite pour cette nouvelle année !

En cette période préélectorale, je ne peux pas communiquer sur les projets institutionnels de la Communauté de communes des Loges. Je souhaite mettre à l'honneur les femmes et les hommes qui font vivre nos services au quotidien. Leur engagement, leur professionnalisme et leur passion pour le territoire méritent d'être valorisés, et ce magazine vous permettra de découvrir l'étendue de leurs missions et de leur travail au service de tous les habitants.

Frédéric Mura

LE MAGAZINE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Président de la CCL, M. Mura

RÉDACTION ET COORDINATION
Communauté de communes des Loges

CONCEPTION ET RÉALISATION
Communauté de communes des Loges

CRÉDITS PHOTOS
Communauté de communes des Loges

IMPRESSION
Groupe Concordances
Imprimé sur Papier PEFC,
issu de forêts gérées durablement.

DÉPÔT LÉGAL
Décembre 2025

PILOTER LA COLLECTIVITÉ AU QUOTIDIEN

La direction

Les services de la Communauté de communes des Loges (CCL) sont organisés en 7 pôles formant une équipe de 75 personnes au total. Ils mettent en œuvre les compétences exercées par la CCL figurant dans ses statuts.

Les priorités d'actions et les projets menés sont fixés par le conseil communautaire qui a adopté, en début de mandat, le projet de territoire, feuille de route pour l'ensemble de l'équipe. Au même titre que dans une commune, les services de la CCL travaillent en étroite relation avec les élus et particulièrement le Président et les Vice-Présidents en charge des différentes compétences.

La directrice générale des services, la directrice générale adjointe et les responsables de pôle assurent le pilotage opérationnel de la collectivité, veillant à la fois à la qualité du service rendu à l'usager et à l'efficience de l'organisation. Le comité de direction apporte un appui administratif, organisationnel, juridique et financier aux élus dans le portage des projets. Il est garant de la cohérence et de l'efficacité des actions menées. Il impulse auprès des collaborateurs une dynamique collective autour des valeurs du service public.

Cette synergie entre direction, responsables de pôle et élus permet à la collectivité de conjuguer vision stratégique, pilotage opérationnel et proximité avec les habitants, pour un service public adapté aux besoins du territoire.





Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quotidien professionnel ?

La proximité de notre action sur le territoire donne beaucoup de sens à mon métier, et je pense que cela est partagé par tous mes collègues. La diversité des projets et des thématiques est très enrichissante. L'absence de routine est stimulante. Je suis également très sensible à l'ambiance de travail et au climat de confiance établi par le Président.

Y a-t-il un projet ou une réalisation récente dont vous êtes particulièrement fière et que vous souhaitez partager ?

La politique conduite en faveur de la santé a permis de nombreuses actions concrètes : l'ouverture d'un centre régional de santé, l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire à Sandillon qui va permettre l'accueil de deux nouveaux médecins généralistes, l'aide apportée aux communes à hauteur de 1,2 million d'euros pour l'aménagement de structures médicales et l'aide à l'installation des professionnels médicaux.



02 38 46 99 66
secretariat@cc-loges.fr

75
Agents

155
Délibérations prises par le conseil communautaire en 2025

Retrouvez l'intégralité des interviews sur notre site internet

LES COULISSES DU BON FONCTIONNEMENT

Les ressources



F. MURA, Céline, Marion, Marine

Le pôle ressources est le pôle fonctionnel de la Communauté de communes des Loges. Il œuvre au quotidien pour assurer la fiabilité, la continuité et la qualité du fonctionnement de la collectivité, dans un esprit de rigueur, d'écoute et de service public.

Discret mais essentiel, il constitue le moteur interne qui permet à chaque service opérationnel d'agir efficacement au service des usagers.

Il assure des missions transversales, nécessaires à l'organisation et au fonctionnement interne, grâce à ses différents services :

- Le secrétariat des assemblées prépare et suit les instances communautaires, veille à l'exécution des décisions ;
- Les ressources humaines et la prévention au travail ;
- La communication interne et externe ;
- Les finances ;
- La commande publique ;
- L'informatique et la téléphonie.

Ce pôle est en lien avec l'ensemble des services de la CCL.

02 38 46 99 66
secretariat@cc-loges.fr

3
Agents

23 064
Appels reçus en 2025



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

J'accompagne les agents dans leur déroulé de carrière. Cela débute dès le recrutement, en élaborant avec chaque responsable l'annonce du poste vacant, en réalisant les entretiens, jusqu'à la rédaction et la signature du contrat. Je travaille sur les éléments de paie de chaque agent, tous les mois, en prenant en compte les arrivées, les absences et les départs. L'accompagnement intègre aussi la formation des collègues, en leur facilitant un accès à des préparations aux concours par exemple. Je travaille également sur la carrière de chacun des collaborateurs, en écoutant bien sûr leurs souhaits d'évolution et en tentant de les concrétiser dans le respect du statut des agents de la fonction publique territoriale.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quotidien professionnel ?

Ce que j'apprécie le plus, c'est cette variété de missions qui touchent les ressources humaines et l'accompagnement auprès des agents.



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

En tant qu'assistante du pôle ressources, j'assure un rôle de soutien administratif et organisationnel auprès de la direction générale, des services et des élus. Je m'occupe notamment de la préparation et du suivi des réunions du conseil communautaire, de la gestion de l'accueil des usagers, du suivi des demandes et des courriers pour l'ensemble des services.

Quelles sont les qualités essentielles pour exercer cette fonction au quotidien ?

Les qualités essentielles pour exercer cette fonction sont avant tout la rigueur, la discrétion et le sens de l'organisation. Il faut aussi faire preuve de polyvalence, de réactivité et d'un bon relationnel, car on est en contact permanent avec le public, les élus et les agents.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le développement économique

La CCL s'affirme comme un territoire dynamique grâce à un tissu industriel diversifié et innovant. Avec des acteurs majeurs comme le groupe LSDH, Mars Petcare, Antartic, Orangina Suntory ou Baudin Châteauneuf, la CCL se distingue par des filières d'excellence dans l'agroalimentaire, la construction génie-civil, la métallurgie et le bois.

Tous secteurs confondus, ce sont plus de 3 731 établissements, dont une majorité de Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui forment un écosystème économique solide. Cela représente un atout majeur pour l'attractivité et la vitalité du territoire.

Malgré 13 Zones d'Activités Économiques (ZAE) représentant 200 hectares, la CCL manque de foncier pour soutenir l'implantation et l'expansion des entreprises. Le service de la CCL travaille activement à la finalisation de la Zone d'Activité des Loges à Fay-aux-Loges et prépare l'avenir avec le projet de ZAE du Marigny à Châteauneuf-sur-Loire.

Le service développement économique propose un accompagnement aux entreprises souhaitant s'implanter ou se développer sur le territoire en complémentarité d'un réseau d'acteurs mobilisé pour répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs.



F. MURA, Anne-Cécile, Pascal



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

J'agis comme facilitateur auprès des entreprises et interface avec les communes. Je contribue à rendre le territoire attractif, à soutenir les projets entrepreneuriaux, et à promouvoir les atouts de la CCL pour attirer de nouvelles entreprises.

Comment accompagnez-vous les entreprises et les porteurs de projets sur le territoire ?

J'écoute, j'oriente et je facilite les projets, quelle que soit la taille de l'entreprise. Je crée du lien pour favoriser les synergies et j'aide à trouver du foncier, des financements ou des conseils experts grâce à un réseau d'acteurs (Chambres du Commerce et de l'Industrie, Région Centre Val de Loire, Dev'Up Centre Val de Loire, Initiative Loiret….).



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

Assister le développeur économique dans ses missions, c'est un rôle à la fois opérationnel et relationnel incluant l'accueil et l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets, l'organisation d'événements pour favoriser le réseautage et la visibilité des acteurs économiques, ainsi qu'une veille et un suivi des projets de développement économique et d'aides économiques.

Y a-t-il un projet ou une réalisation récente dont vous êtes particulièrement fière et que vous souhaitez partager ?

En partenariat avec la CCI du Loiret, et la participation des banques, d'experts-comptables et de France Travail, nous avons organisé les ateliers économiques de la CCL « tout pour réussir sa création d'entreprise ». Ce sont entre 300 à 400 entreprises qui se créent chaque année sur le territoire et c'est une fierté de participer à cet écosystème de création et de reprise d'entreprises sur le territoire en rencontrant ces entrepreneurs.

02 38 46 46 77
secretariat-deveco@cc-loges.fr

2
Agents

13 340
Emplois sur le territoire

ORIENTER LES FAMILLES

La petite enfance



La disparition en septembre 2025 de Noël LE GOFF, Maire de Tigy et Vice-Président en charge des services à la population de la CCL, a profondément touché notre collectivité. Son engagement passionné pour améliorer la santé et l'accueil des plus jeunes restera gravé dans l'histoire de ce mandat.

Sous son impulsion, la crèche Les Lucioles des Loges à Châteauneuf sur Loire a été construite, le projet de service petite enfance a permis la création de nouvelles places, le passage à temps complet du personnel, le premier forum «des métiers de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse» a été organisé, la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF a été signée, le Centre Régional de Santé à Jargeau est en cours de rénovation et le projet d'extension de la MSP à Sandillon validé. Il a également assuré un soutien financier aux communes tout en développant un travail essentiel avec les professionnels de santé. Autant d'actions qui témoignent de son dévouement, de sa vision et de son profond attachement au service public.

Nous garderons de lui le souvenir d'un élu engagé, humain et déterminé.



Le Guichet unique accompagne les familles dans la recherche et la mise en place du mode de garde le plus adapté à leurs besoins. Il constitue le premier point de contact : il informe, conseille et oriente vers les différents modes d'accueil, et permet de déposer les dossiers de pré-inscription en crèche.

02 38 24 14 23
guichet.petite.enfance@cc-loges.fr

25
Agents

163
Enfants accueillis en crèche en 2025

Deux types d'accueil sont possibles selon les besoins des familles :
- **Un accueil individuel** : Le Guichet unique oriente les familles vers l'une des 4 animatrices du Relais Petite Enfance (RPE). Elles facilitent l'échange, l'écoute et conseillent les parents et les professionnels de la petite enfance.
- **Un accueil collectif** : le Guichet unique centralise les demandes de pré-inscription, les dossiers sont ensuite présentés à une commission d'attribution. Le territoire compte 4 crèches intercommunales : Les Elfes des Loges à Sandillon, Les Lutins des Loges à Jargeau, Les Farfadets des Loges à Fay-aux-Loges et Les Lucioles des Loges à Châteauneuf-sur-Loire.

Ces structures, animées par des équipes pluridisciplinaires, ont pour mission d'offrir aux tout-petits un cadre sécurisé, bienveillant et adapté à leur développement.



Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre métier et quotidien professionnel ?

Ce que j'apprécie le plus dans mon métier, c'est avant tout la richesse des échanges humains. Chaque rencontre est une source d'apprentissage et de partage. Sur le poste d'animatrice de RPE, j'aime particulièrement la diversité des missions : aucune journée ne se ressemble, et c'est ce qui rend le travail vivant et stimulant.



Comment contribuez-vous au bien-être et au développement des enfants accueillis ?

J'observe, j'analyse, j'échange avec les équipes lors des séances d'analyse de la pratique professionnelle, animées par une psychologue. Nous partons de constats qui nous amènent à poser des hypothèses. De là, nous mettons des choses en place, parfois en tâtonnant : aménagement des espaces, présence rassurante des professionnels, comportement adapté. Il faut être là sur tous les aspects de la vie de l'enfant.

DES ESPACES POUR LE SPORT ET LE BIEN-ÊTRE

Les équipements aquatiques

Les piscines intercommunales à Jargeau et Châteauneuf-sur-Loire accueillent un large public : scolaires, associations, nageurs loisirs et familles. Ces équipements offrent des espaces dédiés à la pratique sportive, à l'apprentissage de la natation et à la détente. Cela permet à chacun de profiter des activités aquatiques dans des conditions optimales.

La piscine à Jargeau est appréciée pour son ambiance calme et sa luminosité naturelle. Grâce à sa configuration ouverte et à la qualité de ses installations, elle constitue un lieu agréable, convivial et accessible à tous. Elle dispose d'un grand bassin, d'une longueur de 25 mètres et d'une largeur de 10 mètres, avec 4 lignes d'eau et une profondeur variant de 80 cm à 2 mètres.

La piscine à Châteauneuf-sur-Loire se distingue par la diversité de ses bassins pensés pour répondre à tous les besoins :

- Un grand bassin intérieur de 25 mètres sur 10 mètres, doté de 4 lignes de nage et d'une profondeur de 0,90 m à 1,80 m, dédié à la natation et aux activités sportives ;
- Un bassin intérieur d'apprentissage de 12,5 mètres sur 6,5 mètres, d'une profondeur de 0,81 m à 1,30 m, idéal pour les enfants et les séances d'initiation ;
- Un bassin extérieur de 25 mètres sur 15 mètres, comportant 6 lignes d'eau et une profondeur de 1,80 m, accessible pendant la période estivale ;
- Un splash pad extérieur de 70 m², véritable aire de jeux aquatique, sécurisée et ludique, pour les enfants.





Leslie - Maître-nageuse sauveteuse

Y a-t-il un projet ou une réalisation récente dont vous êtes particulièrement fière et que vous souhaitez partager ?

Le 21 février 2025 nous avons organisé la soirée « Zen O Loges », un évènement qui a permis d'offrir un moment pour découvrir des techniques de détente et de relaxation (terrestres et aquatiques) autour d'une ambiance chaleureuse (lumières et musiques zen).

Quelles missions spécifiques non visibles assurez-vous ?

Les missions effectuées en galerie technique chaque jour sont méconnues du public. A la suite des analyses d'eau, nous mettons à niveau les quantités de chlore et d'acide en manipulant des produits chimiques, pour maintenir des normes physico-chimiques réglementées par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il y a aussi tous ces moments pré et post ouverture de l'établissement où nous installons le matériel pédagogique et contrôlons le matériel de secours. Sur les moments où nous n'accueillons pas de public, nous créons nos cours et nos playlists de musiques.



Océane - Hôtesse d'accueil & d'entretien

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quotidien professionnel ?

Ce que j'apprécie le plus, c'est la partie accueil, pour le contact et les échanges avec les usagers, et aussi la bonne entente et la collaboration avec mes collègues.

Quels sont les défis ou les aspects particuliers de votre travail que le public ne connaît pas toujours mais qui sont essentiels au quotidien ?

L'accompagnement des scolaires : nous les accueillons, les encadrons et veillons à leur sécurité ainsi qu'au respect des règles d'hygiène, afin qu'ils puissent apprendre à nager dans les meilleures conditions possibles.

02 38 58 45 41
piscinechateauneuf@cc-loges.fr

02 38 46 15 91
piscinejargeau@cc-loges.fr

15
Agents

67 824
Nageurs en 2024

CONSTRUIRE L'AVENIR DU TERRITOIRE

02 38 51 54 34
serviceiads@cc-loges.fr

8
Agents

2 500
Nombre de dossiers instruits par an en moyenne



David, Axel, Victor, Fabienne, Julie, Marion, Myléva, Marie, D. DUPUIS

02 42 07 07 03
ort-pvd@cc-loges.fr

1
Agent

54
Dossiers de rénovation énergétique agréés entre 2023 et 2025



L'urbanisme

Le service urbanisme joue un rôle central dans l'aménagement et le développement du territoire.

D'une part, il instruit pour le compte des communes l'ensemble des autorisations d'urbanisme, comme les déclarations préalables et les permis de construire, veillant ainsi à la conformité des projets avec les règles d'urbanisme en vigueur.

D'autre part, au-delà de l'instruction administrative, le service accompagne les projets d'aménagement et participe activement à la planification du territoire. Il conseille élus, habitants et porteurs de projets, favorisant un aménagement durable du territoire et la gestion économe du foncier.

Cette expertise technique et réglementaire permet de concilier développement économique et résidentiel, attractivité du territoire et qualité de vie, tout en garantissant la sécurité et la durabilité des projets.



Comment travaillez-vous avec le service urbanisme des communes ?

Le service urbanisme de la CCL et la commune travaillent en étroite collaboration tout au long de l'instruction des dossiers et jusqu'à la visite de conformité des travaux. Ce partenariat efficace est un facteur important dans la réussite d'un projet d'urbanisme. Dans cette optique, nous travaillons à l'aide d'un logiciel de traitement des demandes qui est mis à la disposition des mairies. Cet outil nous permet de partager des informations et des documents, veiller au respect des délais et suivre le bon déroulement de l'instruction des dossiers.

Habitat et revitalisation du territoire

Le service apporte un appui technique et administratif aux habitants et aux communes pour la rénovation et l'amélioration du parc de logements.
Il a accompagné plus de 50 propriétaires occupants, bailleurs ou détenteurs de logements vacants qui ont pu bénéficier d'aides financières et d'un accompagnement pour la réhabilitation de leurs logements dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Les aides à la rénovation des logements inoccupés depuis plus de 2 ans se poursuivent en 2026, à hauteur de 30% des travaux, plafonnées à 4 000 €. Ces aides sont accordées sans condition de ressources pour les logements situés dans les centres-bourg.

La CCL est également partenaire des démarches Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) et Petites Villes de Demain (PVD). Ces programmes visent à soutenir les communes dans leurs projets de revitalisation, à renforcer l'attractivité résidentielle et commerciale des centralités, et à encourager des pratiques d'aménagement durables et concertées.

Pouvez-vous donner un exemple d'une action concrète conduite en 2025 ?

En 2025, la CCL a mis en place le premier Salon de la Rénovation de l'Habitat. Cela a permis aux ménages et aux entreprises du territoire d'entrer en relation pour concrétiser leurs projets d'amélioration de leurs logements.

ENTRETENIR ET VALORISER LE PATRIMOINE

Le service technique

Le service technique veille au bon fonctionnement, à la sécurité et à la pérennité du patrimoine bâti intercommunal. Sa mission consiste à assurer l'entretien des locaux, la maintenance, la rénovation et la modernisation des équipements, afin de garantir des conditions d'accueil optimales pour les usagers et le personnel de la CCL.

Ce patrimoine comprend le siège de la Communauté de communes des Loges, 4 crèches, le bâtiment du Relais Petite Enfance, 2 bureaux d'accueil touristiques, 2 équipements aquatiques et 6 gymnases (dont 2 actuellement en construction) ainsi que 5 bâtiments concernant la santé dont des Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), le Centre Régional de Santé et des cabinets médicaux.

Les agents du service technique assurent un travail de terrain, combinant entretien préventif, interventions d'urgence, suivi des travaux, gestion du contrat de maintenance et de contrôle réglementaire et suivi des contrats d'entretien ménager. Ils collaborent étroitement avec les autres services de la collectivité pour coordonner les projets d'aménagement, les travaux de mise en conformité et les opérations de rénovation énergétique.

Le service contribue à la transition écologique du patrimoine bâti, en intégrant progressivement des pratiques plus durables : amélioration de la performance énergétique, optimisation des consommations et valorisation des matériaux.


Bruno, Axelle, D. DUPUIS, Isabelle


Bruno - Agent de maîtrise

Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

Je veille au bon fonctionnement des bâtiments et à la surveillance des équipements : réalisation des petites réparations, gestion des interventions d'urgence et suivi des actions menées par les services techniques communaux. J'assure également le suivi des interventions des entreprises : prise de rendez-vous sur site pour l'établissement des devis, analyse de ces devis, passation des commandes et supervision de l'exécution des travaux. Enfin, je pilote les opérations de maintenance ainsi que le suivi des contrôles réglementaires.

Quels projets récents illustrent le rôle clé du service technique dans le quotidien des habitants ?

La construction des 2 futurs gymnases, l'agrandissement et la rénovation des MSP, l'extension du Relais Petite Enfance sont des projets qui vont impacter positivement le quotidien des habitants de la CCL.


Axelle - Assistante administrative

Le service technique intervient sur de nombreux chantiers et projets : comment contribuez-vous à leur coordination au quotidien ?

Je contribue au suivi administratif des actions engagées par le service technique et j'assure le secrétariat de la revue de projets mensuelle, en mettant à jour les projets portés par chacun, en rédigeant les comptes-rendus, et en veillant à la circulation des informations entre les différents services pour garantir une organisation fluide et un pilotage efficace des opérations.

02 42 07 07 04
secretariat-technique@cc-loges.fr

3
Agents

18 240
m² de bâtiments à entretenir

GÉRER LES MOYENS POUR SERVIR L'ACTION PUBLIQUE



Séverine S, CROISET, Séverine

Les finances

Le service finances occupe un rôle central dans le fonctionnement de la collectivité. Garant d'une gestion rigoureuse et transparente des ressources publiques, il assure le suivi budgétaire et comptable de l'ensemble des services et équipements communautaires.

Chaque année, le service élabore et exécute le budget principal ainsi que les budgets annexes, en lien étroit avec la direction générale et l'ensemble des responsables de service. Il accompagne les équipes dans la définition de leurs besoins, la planification des dépenses et la mise en œuvre des projets, tout en veillant à la conformité des procédures et à la bonne utilisation des deniers publics.

Au-delà de la simple exécution comptable, le service finances joue un rôle de conseil et d'aide à la décision. Par une analyse fine des données financières, il apporte une vision essentielle à la construction des orientations budgétaires et à la programmation pluriannuelle des investissements.

Son action contribue directement à la pérennité financière de la collectivité et à la capacité d'agir de la Communauté de communes. Rigoureux, réactif et transversal, le service finances incarne une gestion responsable au service de l'intérêt général.

02 38 46 46 79
budget@cc-loges.fr

3
Agents

11 291 844
Euros de dépenses d'investissement en 2025



Quel est votre rôle dans la réalisation des projets et le fonctionnement de la Communauté de communes ?

Mon rôle consiste à accompagner les porteurs de projets, planifier les dépenses dans le cadre du budget. J'assure également un suivi tout au long du projet pour garantir le respect des équilibres financiers et des règles comptables. Je veille à ce que chaque projet puisse se concrétiser dans les meilleures conditions financières possibles.

Quelles compétences sont essentielles pour assurer la bonne gestion financière intercommunale ?

La rigueur et l'organisation sont bien sûr essentielles, mais il faut aussi savoir faire preuve de pédagogie et d'écoute, notamment pour accompagner les élus et les services. La maîtrise des règles comptables et budgétaires publiques est indispensable.



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

Mes missions consistent principalement à exécuter les dépenses et les recettes, à suivre les engagements budgétaires, à contrôler les pièces justificatives et à assurer la bonne tenue de la comptabilité. Je veille également au respect des procédures et des délais, en lien avec ma responsable, les services et les fournisseurs.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quotidien professionnel ?

J'apprécie avant tout la rigueur et la diversité du travail. Chaque journée apporte son lot de dossiers différents : mandats, titres, loyers, attribution de compensation, bons de commande… Ce que j'aime aussi, c'est la dimension de service public : savoir que notre travail contribue au bon fonctionnement de la collectivité.

AMÉNAGER ET ENTRETENIR LES ROUTES

La voirie

Le service voirie assure la gestion, l'entretien et la valorisation du réseau routier communautaire. Véritable acteur de terrain, il garantit au quotidien la sécurité et la durabilité des infrastructures routières, au service des habitants, des entreprises et des usagers du territoire.

Ses missions couvrent un champ large : entretien des chaussées, des accotements et de la signalisation, interventions sur les ouvrages de voirie, suivi des travaux neufs et de rénovation.

En lien étroit avec les élus et les services techniques communaux, il planifie les programmes annuels d'entretien et de requalification, en priorisant la sécurité des usagers et la qualité du cadre de vie. Chaque intervention vise à préserver un patrimoine routier stratégique traversant les communes du territoire.

Le service voirie s'inscrit également dans une démarche d'optimisation des ressources et de durabilité : choix de matériaux adaptés, réemploi des produits issus de rabotage, rationalisation des interventions et recherche de solutions techniques respectueuses de l'environnement.
Le service contribue à maintenir un réseau sûr, accessible et fonctionnel, garantissant ainsi les conditions essentielles à la mobilité.





Pouvez-vous expliquer un projet de voirie récent qui a eu un impact concret pour les habitants ?

La réalisation de poutres en rive de chaussée route de Férolles à Jargeau a permis d'élargir la voie pour la rendre plus sécurisée et de matérialiser les flux cyclables. Je constate à présent que cette voie est régulièrement empruntée par les cyclistes du quotidien ou à la découverte de l'itinéraire n°19 « Les Loges à vélo ».

Quels sont les principaux défis auxquels vous êtes confrontée et comment y répondez-vous au quotidien ?

Notre service technique s'est renforcé avec l'arrivée de Claude en milieu d'année 2025 mais le patrimoine à entretenir est vaste. La réussite repose sur le partenariat engagé avec les services techniques des communes de la CCL et les marchés passés avec les entreprises de travaux publics. La sécurité des usagers est notre priorité.



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

J'assure la gestion, la sécurité et l'entretien des voiries communautaires, ainsi que de certaines zones d'activités et leurs dépendances. Mes missions sont notamment de délivrer des autorisations de voirie auprès des pétitionnaires en réalisant des visites sur site, de déterminer et prioriser un plan de travaux d'entretien. Mettre en place des visites d'inspection d'ouvrages d'art, vérifier la bonne réalisation des travaux externalisés, suivre les actions d'entretien conventionnées avec les communes et collaborer à la mise en place de projets et au suivi des travaux sont également des missions liées à mon poste.

Pouvez-vous expliquer un projet de voirie récent qui a eu un impact concret pour les habitants ?

Un projet marquant concerne le suivi de la réalisation des travaux d'aménagement des cœurs de village à Ouvrouer-les-Champs et Sigloy. Ces opérations ont permis d'améliorer la sécurité, de valoriser les centres-bourgs et d'offrir un meilleur cadre de vie aux habitants.

02 42 07 07 04
secretariat-technique@cc-loges.fr

4
Agents

176
Km de voirie communautaire

FAIRE RAYONNER NOTRE TERRITOIRE

L'Office de Tourisme Intercommunal

L'Office de Tourisme Intercommunal Val de Loire & Forêt d'Orléans accompagne les habitants et les visiteurs pour découvrir les richesses du territoire. Que vous séjourniez quelques heures ou plusieurs jours, l'équipe vous conseille sur les sites incontournables, les hébergements, les restaurants et les activités de loisirs.



S. HÉRON, Florence, Pascal, Claudia, Cécile, Fabienne

La CCL dispose de 2 bureaux d'accueil à Châteauneuf-sur-Loire et à Jargeau. Chaque année l'Office de Tourisme reçoit 4 000 visiteurs et renseigne 1 500 contacts, en plus des 2 330 abonnés qui suivent les réseaux sociaux aujourd'hui. En complément, des Points d'Information Touristique (PIT) sont également implantés durant la saison estivale dans les campings et les lieux fréquentés, permettant ainsi d'avoir connaissance de toutes les activités et services locaux.

À pied, à vélo, à cheval ou en suivant des itinéraires thématiques comme la Route de la Rose, le Loiret au fil de l'eau, la Route des Illustres ou encore la Route Européenne d'Artagnan, le territoire se découvre sous toutes ses facettes, entre Val de Loire et forêt d'Orléans.

L'Office de Tourisme accompagne aussi les professionnels dans l'amélioration de leurs performances et apporte des services en ligne via le téléservice Déclaloc, et la plateforme de la taxe de séjour, destinée à financer des actions pour développer l'attractivité touristique du territoire.

02 38 59 83 42
Jargeau

02 38 58 44 79
Chateauneuf-sur-Loire

tourisme@cc-loges.fr

4
Agents

804
Acteurs touristiques sur le territoire

Florence - Responsable fonctionnelle



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

J'assure l'accueil des visiteurs dans nos deux bureaux d'information touristique. En période estivale, nous mettons également en place des « Accueils Hors les Murs » afin d'aller à la rencontre des touristes sur leurs lieux de séjour ou de visite. Chaque été, je coordonne le programme d'animations « Sortez, c'est l'été ! », qui invite à découvrir le patrimoine local. Je suis également en charge de la rédaction des comptes-rendus mensuels des statistiques d'activité ainsi que de l'élaboration des plannings de travail de l'équipe. Tout au long de l'année, je rencontre les prestataires pour visiter leurs établissements et j'anime des ateliers visant à les accompagner dans leur montée en qualité.

Y a-t-il un projet ou une réalisation récente dont vous êtes particulièrement fière et que vous souhaitez partager ?

Je suis particulièrement fière du développement des « Randos de Flo », créées en 2020. Elles s'appuient sur 10 circuits pédestres intitulés « Les Loges en Randos », répartis sur l'ensemble du territoire. Complétés par des parcours vélo, ces circuits permettent de découvrir la richesse naturelle du territoire : la forêt, ses étangs et son canal, la Loire et ses oiseaux, ou encore la Sologne et sa faune.

Claudia - Conseillère en séjour



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

J'assure l'accueil physique et à distance des touristes, je suis en charge de la gestion du site internet et des réseaux sociaux et j'accompagne les nouveaux prestataires qui s'installent sur le territoire. Je vais à leur rencontre, découvrir leur activité, les conseiller dans leurs démarches administratives (déclarations en mairie, classements, labels…) et je les guide dans la mise en valeur de leur offre. En tant que référente taxe de séjour, je suis leur interlocutrice. Je pilote aussi le développement de Points d'Information Touristique, des lieux répartis sur l'ensemble du territoire qui permettent aux visiteurs de se renseigner et de se procurer les éditions de l'Office de Tourisme.

PRÉSERVER L'EAU ET LE TERRITOIRE

Le SPANC

Dans un contexte rural où l'habitat est dispersé, l'assainissement non collectif constitue la solution la plus adaptée pour le traitement des eaux usées domestiques. Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) assure la gestion, le suivi et le contrôle d'environ 4 500 installations réparties sur les 20 communes de la CCL.

Le service accompagne les propriétaires dans toutes les étapes de la vie de leur installation :

- Projets de construction ou de rénovation : assistance administrative pour la constitution du dossier puis vérification technique des travaux ;
- Contrôle de fonctionnement : vérification de son bon état, de son fonctionnement et de son entretien pour s'assurer que les dispositifs respectent la réglementation technique et environnementale ;
- Entretien et vidange : un service est proposé aux usagers pour aider à maintenir leur installation en bon état ;
- Diagnostic pour vente : obligatoire depuis 2011, il informe de l'état de conformité de l'installation avant la vente de l'habitation.

02 38 46 04 93
spanc@cc-loges.fr

3
Nombre d'agents

924
Installations mises en conformité depuis la création du service



Michel, A. ROUMEGAS-PORCHE, Sybil, Virginie, Anthony


Anthony - Technicien

Quelles démarches doivent connaître les habitants pour rénover leur installation ?

Le premier réflexe est de contacter notre service afin d'avoir toutes les informations et les conseils sur les démarches préalables aux travaux :

- Étude de sol spécifique à l'assainissement individuel par un bureau d'étude ;
- Dépose de la demande de travaux au SPANC
- Contrôle des travaux avant remblaiement (une fois le projet validé).

La GEMAPI

La CCL exerce la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Elle participe à la protection contre les inondations, la gestion des digues et au suivi des cours d'eau en partenariat avec les syndicats de rivière et l'Établissement Public Loire.

Le territoire est soumis à plusieurs types de risques d'inondation, liés au débordement de la Loire et de ses affluents, mais également au ruissellement des eaux et à la remontée des nappes phréatiques. Il comprend notamment 4,1 km de digues de classe C à Châteauneuf-sur-Loire, ainsi que 27,35 km de digues de classe A, sur un linéaire total de 50,4 km dans le Val d'Orléans, géré en partenariat avec Orléans Métropole et la Communauté de communes du Val de Sully.

02 42 07 07 01
gemapi@cc-loges.fr

2
Agents

23
Agents impliqués dans l'équipe de crise et de surveillance des levées


Michel - Responsable

Comment sensibilisez-vous les habitants aux risques et bonnes pratiques face aux inondations ?

La prévention est un point important car plus les habitants sont sensibilisés, plus ils seront prêts en cas d'événement majeur (retrouvez le kit d'évacuation sur notre site internet). La CCL réalise aussi des actions de réduction de la vulnérabilité : diagnostic des habitations et financement des travaux. C'est ce qu'on appelle « la culture du risque ».

FACILITER LA MOBILITÉ ET RÉDUIRE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

La Mobilité et le développement durable



Le service accompagne les habitants et les communes dans leur transition écologique.

Engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), la CCL intègre systématiquement la dimension environnementale dans ses projets. Ce plan structure les actions pour maîtriser la consommation énergétique, réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air. Dans ce cadre, la collectivité renforce sa production d'énergie verte notamment par l'installation de panneaux photovoltaïques sur ses bâtiments, produisant ainsi une partie de l'électricité consommée. Elle a également adopté le dispositif Voltalis pour optimiser les périodes de chauffe ce qui contribue à la stabilité du réseau et à la réduction des émissions de CO2.

En matière de mobilité, la CCL encourage les déplacements actifs tels que le vélo et la marche grâce à un schéma directeur des mobilités en cours de réalisation et à des itinéraires thématiques comme "Les Loges à vélo" et "Les Loges en Randos". Ces parcours proposent 150 km d'itinéraires cyclables et de sentiers de randonnée à travers le Val de Loire et la Forêt d'Orléans. Le covoiturage, l'auto-partage, le transport à la demande en partenariat avec la Région Centre-Val-de-Loire ou encore l'installation de bornes électriques complètent cette offre pour réduire l'empreinte carbone des déplacements.

02 38 59 70 96
mobilite-durable@cc-loges.fr

1
Agent

3,1
Tonnes de CO^2 économisées avec le covoiturage



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?
Mon rôle est de veiller à ce que l'ensemble de nos projets et réalisations s'inscrivent dans une démarche écologique et durable. Je suis chargé du développement de notre Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA), mis en place sur notre territoire depuis 2022. Je pilote également le volet « développement durable » de notre Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), à travers des actions de sensibilisation et de consultation auprès des acteurs du territoire.

Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quotidien professionnel ?
Aujourd'hui, ce qui me motive au quotidien, c'est de mettre mes convictions en pratique au sein de la CCL. J'apprécie particulièrement d'avoir une vision d'ensemble, de créer des passerelles entre les différents services et d'apporter ma contribution à cette démarche collective. Parce que la question environnementale est transversale, la possibilité de collaborer avec l'ensemble des services est extrêmement enrichissante.

Y a-t-il un projet ou une réalisation récente dont vous êtes particulièrement fier et que vous souhaitez partager ?
Arrivé très récemment sur mon poste, j'ai déjà eu l'occasion de découvrir plus en profondeur notre magnifique territoire. J'ai sillonné les différents itinéraires cyclables prévus dans le cadre de notre SDMA, et je peux déjà dire que les tracés mettent vraiment en valeur nos paysages remarquables. J'ai une réelle envie de m'investir davantage pour finaliser ce beau projet.

INFORMER, MODERNISER, MUTUALISER

La prévention et la santé au travail

Le service accompagne les élus et les agents dans la mise en œuvre des politiques de prévention et de protection au sein des services et sur les sites intercommunaux. Sa mission est de conseiller sur la sécurité et la santé des agents en anticipant les risques professionnels, en rappelant la réglementation et en développant une culture de prévention durable. Le service réalise des analyses de risques (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), élabore des plans d'action adaptés à chaque activité, organise des formations et des sensibilisations sur la sécurité, la santé et le bien-être au travail. Il accompagne également les services dans le suivi médical, la prévention des accidents et la mise en sécurité des installations et des équipements.

Pour optimiser les moyens et renforcer l'efficacité des actions, ce poste est mutualisé avec certaines communes du territoire.



Pouvez-vous nous présenter votre rôle et vos principales missions au sein de la CCL ?

Mon rôle consiste à conseiller le Président, la direction, les responsables et les agents dans tout ce qui est lié à leurs conditions de travail et la sécurité. Je suis en charge de la mise à jour du document unique, la réalisation de fiches sécurité, la mise en place de formations et sensibilisations en lien avec la santé et sécurité (premiers secours, utilisation d'extincteurs, gestes et postures, sensibilisation aux risques liés au bruit, …). Je mets également en place des exercices d'évacuation incendie sur les différents sites de la CCL.



02 38 46 99 66
conseiller.prevention@cc-loges.fr

1
Agent

114
Personnes formées en 2025

La communication

La mission principale du service est d'assurer la promotion et la valorisation des actions menées par la collectivité auprès des habitants, des élus et des partenaires institutionnels.

Il conçoit et coordonne la diffusion de l'information à travers plusieurs supports : site internet, réseaux sociaux, publications print et numériques, affichage, relations presse, ou encore événements institutionnels. Chaque support est pensé pour renforcer la visibilité des projets du territoire et créer un lien direct entre la collectivité et ses habitants.

Le service accompagne également les élus et responsables de service dans la mise en valeur de leurs projets et initiatives, en veillant à garantir une communication claire, cohérente et adaptée à chaque cible. En interne, il favorise la circulation de l'information entre les services. Au quotidien, le service communication participe à renforcer l'identité et l'image de la CCL.



Qu'est-ce que vous appréciez le plus dans votre quotidien professionnel ?

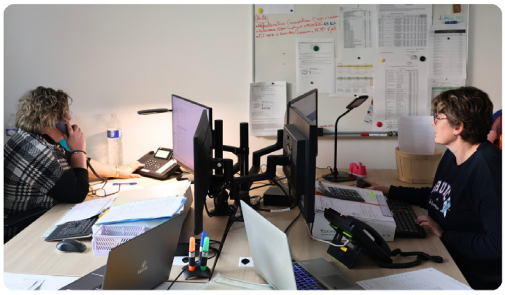
La diversité des missions, je peux passer de la création de visuels à la rédaction de contenus, en passant par la couverture d'un événement, la réalisation du magazine communautaire ou la préparation d'un post pour les réseaux sociaux. J'aime aussi le contact et la collaboration avec tous les services de la CCL pour mettre en valeur leurs actions.

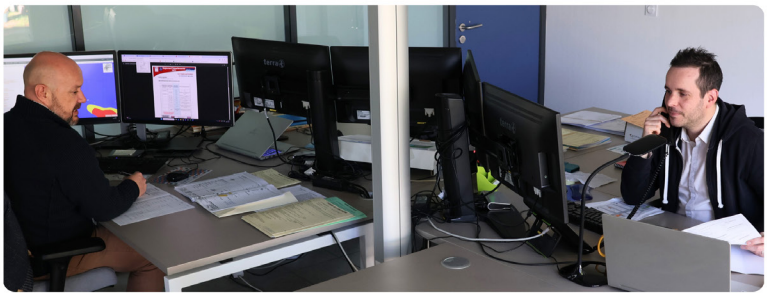
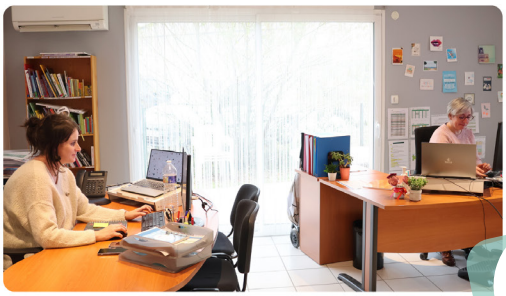
06 14 29 19 81
communication@cc-loges.fr

1
Agent

1872
Abonnés sur l'ensemble des réseaux sociaux
















54 rue du Clos Renard
45110 Châteauneuf-sur-Loire
Tél : 02 38 46 99 66
Courriel : secretariat@cc-loges.fr

Communauté de communes des Loges

Horaires d'ouverture au public
Lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00

BOUZY-LA-FORÊT • CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE • COMBREUX • DARVOY • DONNERY • FAY-AUX-LOGES • FÉROLLES • INGRANNES • JARGEAU • OUVROUER-LES-CHAMPS • SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL • SAINT-MARTIN-D'ABBAT • SANDILLON • SEICHEBRIÈRES • SIGLOY • SULLY-LA-CHAPELLE • SURY-AUX-BOIS • TIGY • VIENNE-EN-VAL • VITRY-AUX-LOGES